

Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM
UQAM's International Clinic for the Defence of Human Rights
Clínica internacional de defensa de los derechos humanos de la UQAM

Rapport d'activités 2010-2011

Octobre 2011

UQAM



Table des matières

Introduction	1
Mot de la directrice	2
1. Des interventions mondialisées	3
2. L'équipe de la Clinique.....	4
3. Dossiers clients	7
4. La CIDDHU sur le terrain : activités et projets.....	9
5. La CIDDHU à l'UQAM : activités et projets	12
6. Nouveaux rapports en ligne.....	13
7. Visibilité médiatique	14
8. Financement	16

INTRODUCTION

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est une activité académique menée par des équipes d'étudiant(e)s sous la supervision directe d'avocats-professeurs, dans le cadre de laquelle sont entreprises gratuitement diverses initiatives de promotion et de protection des droits de la personne. La CIDDHU collabore ainsi avec plus d'une trentaine d'organisations non gouvernementales à travers le monde.

MISSION

Promouvoir et défendre les droits humains en appuyant les actions de la société civile en ce sens, tout en contribuant à la consolidation de la démocratie de par le monde.

Depuis sa création, la Clinique a développé une expertise dans divers domaines d'importance, dont les droits des peuples autochtones, les droits des femmes et des enfants, les droits des migrants, la lutte contre l'impunité, la sanction des violences sexuelles, ainsi qu'en ce qui a trait à la défense des droits humains dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles.

Première clinique de droit international des droits de la personne du genre au Québec, cette activité permet aux étudiant(e)s de s'impliquer directement dans le traitement de dossiers, d'acquérir une expérience pratique de la défense des droits humains et de se familiariser avec les défis méthodologiques et éthiques que ce travail engagé implique. Cette approche innovatrice, alliant la réalité à la théorie, offre une perspective nouvelle et nécessaire à la compréhension des enjeux liés à la protection des droits des personnes, groupes et peuples dans un contexte de mondialisation.

MANDAT

- Former des étudiant(e)s à la pratique du droit international des droits de la personne par l'entremise de l'enseignement clinique.
- Offrir un soutien gratuit aux victimes de violations des droits humains et à leurs défenseurs.

Engagement et innovation au nom de la défense des droits humains !

Chers étudiant(e)s, ancien(ne)s, partenaires, collègues et ami(e)s,

C'est un grand honneur pour moi, en tant que nouvelle directrice de la Clinique internationale de défense des droits humains, de dresser le bilan pour l'année 2010-2011, une année qui a vu l'équipe de la Clinique s'élargir davantage et qui nous a permis d'impliquer nos étudiants dans des dossiers à travers trois continents et s'adressant à de nombreux forums internationaux. Les fruits du travail accompli dans ces dossiers – qu'il s'agisse, entre autres, d'interventions en litige international, de rapports de recherche, d'un manuel de formation ou d'un rapport parallèle – vous seront présentés dans la troisième section de ce rapport et je vous invite chaleureusement à consulter la section « Rapports et documentation » de notre site web afin d'avoir accès à certains de ces documents.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement et le dévouement de tous ceux et celles qui font partie de « la famille CIDDHU » : nos étudiants, nos avocats-enseignants, notre coordinatrice, nos partenaires et nos nombreux collaborateurs bénévoles. C'est à eux que j'aimerais ici adresser de sincères remerciements. Leur travail exceptionnel et leur foi en la justice sociale et en la force transformative des droits humains demeurent le moteur de la CIDDHU et lui permettent d'accomplir sa mission au profit des victimes de violations des droits humains et de leurs défenseurs à travers le monde.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel, la CIDDHU continue à innover et à pousser les limites du droit international, tout en formant la future génération québécoise de défenseurs des droits humains. Ayant pris la relève du Pr. Bernard Duhaime à la direction de la Clinique au mois de janvier dernier, je me sens privilégiée et honorée de piloter cette institution au sein de l'UQÀM et de relever les défis qui se présentent, que ce soit au niveau juridique, académique, administratif ou financier.

Bonne lecture et à bientôt !

Mirja Trilsch

1. DES INTERVENTIONS MONDIALISEES

La CIDDHU permet à ses étudiant(e)s de contribuer depuis Montréal à des dossiers internationaux relatifs à des problématiques mondialisées dans un ou plusieurs pays étrangers. Dans le cadre de ses travaux, la CIDDHU accueille à l'occasion des partenaires à Montréal et organise des missions sur le terrain en vue de documenter des cas de violations des droits de la personne et de mener des activités de sensibilisation.

Dans le cadre de ses activités de nature contentieuse, la CIDDHU est amenée à agir auprès de nombreuses instances judiciaires ou quasi judiciaires internationales telles que le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies ou encore la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme.

Afin d'illustrer en détails les réalisations 2010-2011 de la CIDDHU, ce rapport d'activités présente les dossiers clients de la Clinique, ses activités spécifiques hors de l'UQAM ainsi que celles de ses étudiants sur le terrain, ses activités au sein de l'UQAM, ses retombées ainsi que sa visibilité et la couverture médiatique dont elle bénéficie.

La cohorte de la session d'automne 2010 et...



la cohorte de la session d'hiver 2011
en compagnie des professeurs et
chargés de cours.



2. L'ÉQUIPE DE LA CLINIQUE

Depuis ses débuts, la Clinique et ses étudiant(e)s ont eu la chance de bénéficier de la supervision ainsi que des conseils de ses chargé(e)s de cours et avocat(e)s aux champs d'expertise plus que variés. Leur travail constant au sein de la Clinique a sans conteste permis d'améliorer l'enseignement dispensé par la Clinique et de contribuer à ce projet pédagogique unique en son genre offrant une formation bonifiée aux étudiant(e)s.

Cette année encore la CIDDHU a pu compter parmi son équipe **Me Milton-James Fernandes** et **Me Catherine Duhamel** qui collaborent avec la CIDDHU depuis de nombreuses années. À la session d'hiver 2011, le **Pr. Bernard Duhaime** a cédé sa place de directeur de la Clinique à la **Pr. Mirja Trilsch** qui assume les fonctions de directrice depuis le mois de janvier. Par ailleurs, depuis la session d'automne 2010, la CIDDHU a de nouveau élargi son équipe et compte maintenant la présence de **Me Marc Perron**.

Me Marc Perron



Me Perron s'est joint à l'équipe de la CIDDHU en tant qu'avocat et chargé de cours en 2010. Avocat, médiateur agréé et arbitre de différends, Me Perron est associé du cabinet *Lamarre Perron Lambert Vincent* à Montréal.

Ancien étudiant de la CIDDHU (2008), Me Perron a participé à la rédaction d'un rapport sur l'enregistrement des naissances et le droit à l'éducation à travers le monde qu'il a eu la chance de présenter devant le Comité des droits de l'enfant, à Genève, en septembre 2008. Il est aussi membre de divers comités du Barreau de Montréal s'intéressant aux droits de l'enfant.

De plus, la CIDDHU a eu la chance de compter sur l'aide précieuse de **Natalia Lippmann Mazzaglia**. Cette dernière a supervisé l'équipe travaillant sur le dossier *Guayubin* à l'hiver 2011. Elle a également été d'un support essentiel dans la rédaction de *l'Escrito de solicitudes, argumentos y pruebas* (ESAP) dans le cadre de ce dossier (pour plus d'information à ce sujet, voir le texte « Le droit des migrants », à la page 8). Son expérience dans le système interaméricain de protection des droits de la personne a été plus que bénéfique pour les étudiant(e)s de l'équipe.

Natalia Lippmann Mazzaglia



Natalia Lippmann Mazzaglia est avocate, diplômée de l'Université Nationale de la Plata en Argentine. S'intéressant particulièrement à la défense des droits humains, elle a acquis de solides connaissances en participant à de nombreux cours et concours en la matière. Elle a également exercé la profession d'avocate sur des cas reliés à la protection des droits humains.

Elle termine présentement ses études supérieures avec une spécialisation en droits humains. Dans le cadre de celles-ci, elle travaille sur la reconnaissance historique des droits fondamentaux des communautés autochtones en Argentine, sujet sur lequel portera son mémoire. De plus, Natalia travaille maintenant comme conseillère juridique en matière des droits des migrants en Argentine.

Initiative mise en place depuis la session d'hiver 2010, les « case managers » assistent les avocats et chargé(e)s de cours dans la conduite des dossiers et appuient les étudiant(e)s dans leurs initiatives d'équipes.

Nous les remercions chaleureusement!

**Les « Case Managers » des sessions
d'automne 2010 et d'hiver 2011**

❖ ***Isabelle Desrosiers***

Diplômée en Relations internationales et Droit international à l'UQAM, Isabelle étudie présentement en droit à l'Université de Montréal. Elle a fait un stage auprès de l'un des partenaires de la CIDDHU, l'organisation *Sutyajnik*, en Russie, en 2010.

❖ ***Vanessa Tanguay***

Participante à la CIDDHU à l'automne 2009 et à l'hiver 2010, Vanessa détient un baccalauréat en Relations internationales et droit international de l'UQAM. Elle est actuellement étudiante au baccalauréat en droit.

❖ ***Véronique Talbot***

Véronique détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal (2006) et une maîtrise en droit international de l'UQAM (2009). Suite à sa participation à la CIDDHU, elle a fait un stage chez un partenaire en Haïti, soit le *Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés* (GARR). Après avoir fait son stage du Barreau à l'aide juridique en droit criminel, elle a travaillé pendant quelques mois à La Haye pour un avocat de la défense du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Me Véronique Talbot pratique à son compte, principalement en droit criminel.

❖ ***Francisco Reina***

Diplômé du baccalauréat en Relations Internationales et droit international en 2011, Francisco a participé à la Clinique à l'automne 2009. Il est présentement stagiaire au Centre

pour la Justice et le droit international (CEJIL) au Costa Rica.

❖ ***Élyse Desjardins***

Diplômée en Relations internationales et Droit international à l'UQAM, Élyse a passé un an au Guatemala avec le Projet d'accompagnement Québec Guatemala. Elle étudie au baccalauréat en droit et effectue actuellement un stage auprès du Comité des familles de disparus et détenus du Honduras (COFADEH).

❖ ***Michelle Langlois***

Diplômée en Relations internationales et Droit international à l'UQAM, Michelle étudie présentement en droit. En 2009, elle a travaillé avec la Clinique en tant qu'étudiante et a par la suite effectué un stage au Cambodge auprès de l'organisation partenaire ADHOC.

❖ ***Richard Alexandre Laniel***

Diplômé en Relations internationales et Droit international à l'UQAM, il est case manager de la CIDDHU depuis septembre 2010. Auparavant, il y a participé à titre d'étudiant à l'automne 2009 et à l'hiver 2010. Il est présentement en mission pour la CIDDHU à Port-au-Prince, Haïti.

❖ ***Alia Chakridi***

Diplômée en Relations internationales et Droit international à l'UQAM, Alia a été case manager à la CIDDHU à l'hiver 2011. Elle a aussi participé deux fois, en tant qu'étudiante, aux activités de la CIDDHU, soit en 2009 et en 2010. Elle est, elle aussi, présentement en mission à Port-au-Prince, Haïti.

❖ ***Nicolas Abran***

Nicolas est diplômé en Relations internationales et Droit international ainsi qu'en droit. Il s'implique à la CIDDHU depuis 2009 et est case manager depuis septembre 2010.

3. DOSSIERS CLIENT

La CIDDHU permet chaque année à ses étudiants de travailler sur différentes problématiques du droit international des droits de la personne. Sous la supervision des avocats-professeurs, les étudiant(e)s ont contribué à des dossiers touchant les violences sexuelles vécues par les femmes et les enfants ; la discrimination envers les femmes autochtones ; le droit des migrants ; le droit d'être secouru en mer ; la criminalisation de la protestation sociale ; les amnisties en droit international et les violations de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Violences sexuelles et impunité en Haïti

Encore une fois cette année, des étudiants de la Clinique ont travaillé à la rédaction et à la finalisation d'une pétition portant sur un cas de violence sexuelle en République d'Haïti, destinée à être envoyée à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme. L'objectif de cette pétition est de dénoncer la violence sexuelle et la discrimination systémique vécues par les femmes haïtiennes dans un contexte où le système judiciaire, totalement dysfonctionnel, engendre l'impunité.

Lutter pour le droit des femmes haïtiennes

Une autre équipe s'est penchée sur l'élaboration d'un manuel de formation pour l'ONG *Kay Fann* située en Haïti. De façon générale, ce manuel a pour objectif d'améliorer la méthodologie et la capacité juridique des intervenantes sur le terrain. Plus spécifiquement, le manuel cible la problématique des violences sexuelles et se présente comme une boîte à outil. Le tout est développé dans l'optique d'aider les intervenantes de *Kay Fann* à rassembler les éléments nécessaires pour un éventuel recours juridique tant au niveau national qu'international.

Combattre la violence sexuelle au Cambodge

Afin d'améliorer la condition des enfants au Cambodge, la CIDDHU a eu pour mandat de rédiger un rapport parallèle destiné au Comité des droits de l'enfant au nom de l'ONG cambodgienne ADHOC (*The Cambodian Human Rights and Development Association*). Ce rapport thématique porte sur trois thèmes reliés à la violence sexuelle subie par les enfants au Cambodge soit la violence domestique, le viol et l'exploitation sexuelle. Le rapport a été envoyé au Comité des droits de l'enfant au mois de mai 2011.



Le droit des migrants

La CIDDHU a aussi poursuivi son travail dans le cadre de l'affaire *Guayubín*, un cas dans lequel elle s'implique depuis 2005. En collaboration avec les partenaires, le *Centro Cultural Dominicano-Haitiano* (CCDH) en République Dominicaine et le *Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés* (GARR) à Haïti, l'équipe a entrepris la rédaction de l'*Escrito sobre solicitudes, argumentos y pruebas* (ESAP). Ce document représente le plaidoyer des pétitionnaires sur les arguments de fait et de droit qui seront présentés à la Cour interaméricaine des droits de l'homme au printemps 2012. Rappelons que le massacre de *Guayubín* traite de violations des droits humains à l'encontre de migrants Haïtiens près de la frontière entre Haïti et la République Dominicaine. Cette affaire s'inscrit également dans un portrait général de discrimination et de racisme envers les Haïtiens en République dominicaine. Ce cas pourrait créer un important précédent pour tous les conflits ayant lieu aux frontières, que ce soit sur l'île d'Hispaniola ou par exemple, entre le Mexique et les États-Unis.



Le droit d'être secouru en mer

Des étudiants ont poursuivi l'élaboration d'un dossier sur le naufrage d'une embarcation d'immigrants dans la mer des Caraïbes. L'équipe d'étudiant(e)s a travaillé à la rédaction d'une requête, laquelle a été déposée en mars

2011 devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Cette requête allègue notamment des violations du droit à la vie, de l'interdiction de la torture et traitements inhumains ou dégradants et de l'interdiction de la discrimination.



Les amnisties en droit international

Une équipe a obtenu un mandat de recherche visant à approfondir certaines questions de droit international entourant le thème des amnisties, dans le but de soutenir leur partenaire dans la rédaction d'un *Amicus Curiae*, présenté le 30 novembre 2010 à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, dans le cadre de l'affaire *Gelman c. Uruguay*. L'équipe a pu produire trois documents abondant, entre autres, la revue de la littérature et de la jurisprudence sur le thème de l'impunité pour cause d'amnisties.

Discrimination envers les femmes autochtones

Dans la poursuite du projet « Jurisprudence » s'intéressant à la problématique de la double discrimination femme et autochtone, une équipe a travaillé à la documentation d'un cas de violation des droits humains en Colombie. Les thématiques propres au pays, tel que le déplacement forcé, ont été abordées dans le cadre de leurs travaux. Avec la *Organización Nacional Indígena de Colombia* (ONIC), les étudiants ont contribué à la préparation d'une mission sur le terrain afin de rencontrer les victimes et leur communauté. En parallèle, ils ont effectué des recherches sur l'état du droit colombien et interaméricain quant au

traitement actuel et aux pistes d'avenir dans le domaine de la reconnaissance de l'impact collectif des violences sexuelles.

La criminalisation de la protestation sociale au Canada

Une équipe d'étudiant(e)s a rédigé un rapport portant sur les violations des droits et libertés commises par des forces policières sur des manifestants lors de la tenue du G20 à Toronto, en juin 2010. Le document s'appuyait sur le cadre juridique canadien, interaméricain et universel. Il a été remis à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme lors d'une audience sur la situation des libertés fondamentales, de même que le droit à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de la personne à laquelle la Ligue des droits et libertés, la CIDDHU et la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme ont pris part.



Photo: AP Photo/Carolyn Kaster
Intervention des policiers lors d'une manifestation au dernier jour du sommet, le 27 juin 2010

Réclamer la mise en œuvre de la Convention européenne par la Russie

Une équipe d'étudiant(e)s a travaillé à la rédaction d'un mémorandum qui visait à prouver la non-application systémique par la Russie de la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*, par le biais de l'Article 1 qui n'a jamais été utilisé à cette fin, dans le cadre d'un cas d'adoption illégale et de violation de garanties judiciaires.

Conformité du droit russe à la Convention européenne

Une équipe a travaillé à la préparation d'une requête pour la Cour européenne des droits de l'homme, en collaboration avec l'ONG russe *Sutyajnik*. La pétition allègue que certaines dispositions du droit russe contreviennent à la *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*.



4. LA CIDDHU SUR LE TERRAIN: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2010-2011, les étudiant(e)s et l'équipe de la CIDDHU ont réalisé plusieurs projets dans divers pays à l'étranger. Ces réalisations d'envergure ont eu des retombées très positives pour la Clinique et ses partenaires et ont contribué au rayonnement de l'UQAM.

Des étudiants de la Clinique en stage avec nos partenaires

La Clinique offre la possibilité à des étudiants(es) de se familiariser avec la pratique du droit international et d'établir des liens avec les organisations partenaires à l'étranger dans le cadre de leur dossier. Pour certains d'entre eux, leur participation aux activités de la Clinique se poursuivra par la complétion d'un stage avec une des organisations partenaires. Cette expérience terrain leur permet ainsi de concrétiser les acquis issus des cours théoriques et d'appliquer l'enseignement pratique résultant de leur passage à la Clinique.

Appui au dossier Guayubin

Marion Viau, étudiante au Master à Sciences Po Paris, a effectué en automne 2010 un stage à Santo Domingo, République Dominicaine, au sein du Centro cultural dominicano-haitiano (CCDH). Initialement en vue d'appuyer la conduite du cas *Guayubin*, son stage lui a permis de participer à différents autres projets, notamment la collecte de cas de violations des droits des Dominicains d'ascendance haïtienne. Elle a donc pris part à l'élaboration du projet, à la réalisation d'entrevues dans les *bateys*, à la compilation des données et à la réalisation d'un document de sensibilisation. Elle a aussi participé à l'organisation d'un séminaire binational sur les relations dominicaines et haïtiennes après le tremblement de terre.

Mise en œuvre d'un manuel de formation destiné à l'organisation Kay Fanm



Richard-Alexandre Laniel et Alia Chakridi ont tous deux participé à deux reprises aux activités de la CIDDHU, en

tant qu'étudiants. Ils ont aussi continué à s'impliquer auprès de cette dernière en tant que *case managers*. Alia et Richard-Alexandre ont passé quatre mois pendant l'été 2011 afin de travailler avec *Kay Fanm* à Port-au-Prince. Leur mandat était de vérifier avec le partenaire tout le matériel élaboré par les étudiants à la session hiver 2011, soit la formation ainsi que les outils pédagogiques relatifs aux techniques d'entrevue, à la collecte d'informations et au suivi juridique en matière de dossiers de victimes de violence sexuelle. En fonction des commentaires du partenaire, ils ont pu apporter les modifications et les ajouts nécessaires afin de répondre à la réalité du terrain et aux besoins de *Kay Fanm*.



Activités de l'équipe CIDDHU

En plus d'enseigner le cours clinique et d'encadrer les étudiants pendant l'année, les avocats professeurs de la CIDDHU participent à diverses initiatives visant à renforcer la protection des droits humains à travers le monde.

Conférences et formations

Outre sa participation à l'audience auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme portant sur les violations des droits et libertés commises par des forces policières sur des manifestants lors de la tenue du G20 à Toronto en juin 2010, le Pr. Duhaime a participé à diverses conférences et formations durant l'année 2010-2011. Ce dernier a ainsi prononcé diverses allocutions portant notamment sur les droits des femmes autochtones et la double discrimination, les droits humains et la politique étrangère canadienne. Ces conférences ont eu lieu un peu partout à l'étranger tel qu'à l'Université Harvard à Boston, à Miami, en Argentine et à Washington D.C. De plus, le Pr. Duhaime a dispensé des formations en matière de droits humains plus particulièrement sur les droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les droits des femmes autochtones.

Conférences et publications

En novembre 2010, Pr. Mirja Trilsch s'est jointe à une table ronde sur les droits des femmes en Europe dans le cadre du Festival des Films de l'Union Européenne à Toronto. En 2011, alors qu'elle occupait nouvellement le poste de directrice de la CIDDHU, Pr. Trilsch a participé au 79^e Congrès de l'ACFAS comme intervenante dans le cadre du colloque « Droits économiques, sociaux et culturels et déterminants de la santé : rencontre entre le social et le juridique » où elle a prononcé un discours nommé « Repenser l'arrêt *Chaoulli* sous l'angle du droit à la santé et jurisprudence comparée ». Parallèlement, Pr. Trilsch a publié un commentaire d'arrêt dans le *American*

Journal on International Law (« *Gäfen v. Germany* ») et a contribué à l'ouvrage *Donner droit de cité aux droits économiques, sociaux et culturels - La Charte des droits et libertés du Québec en chantier*, paru chez Yvon Blais en juillet 2011, en rédigeant un texte intitulé « Les droits sociaux et les instruments des droits de la personne relatifs aux droits civils et politiques ».

Contribution des chargé(e)s de cours

Me Milton-James Fernandes

En 2010-2011, en marge de sa pratique en litige avec Famularo Fernandes Levinson - avocats, et de son implication à la CIDDHU dans plusieurs dossiers, Me Milton James Fernandes continue de soutenir Education Beyond Borders, une organisation canadienne dont il est membre fondateur.

Me Marc Perron

En 2010-2011, en plus de sa pratique en litige et de son implication comme chargé de cours et avocat à la CIDDHU, Me Perron a agi en tant que formateur et consultant auprès d'Éducaloi, un organisme voué à la vulgarisation juridique, et auprès du Barreau de Montréal dans le domaine du droit international des enfants. Il a notamment été conférencier et paneliste lors d'événements de communication et de vulgarisation juridiques comme le *Salon Viséx Droit* où il participait à une discussion sur les droits de l'enfant et l'enlèvement international.

Me Catherine Duhamel

Au cours de l'année académique 2010-2011, Me Catherine Duhamel a poursuivi ses nombreuses activités (conférences, atelier, formation et rencontres) sur les questions de ressources naturelles et le droit au Québec.

5. LA CIDDHU A L'UQAM: ACTIVITES ET PROJETS

Au cours de l'année 2010-2011, la CIDDHU et ses membres ont aussi participé à divers projets au sein de l'UQAM permettant de sensibiliser le public à certains enjeux de même que d'accroître la visibilité de la CIDDHU.

Conférence d'un ancien dans le cadre de la semaine contre l'impunité

Dans le cadre de la semaine contre l'impunité, organisée par la délégation étudiante Droits et Démocratie de l'UQAM, Nicolas Abran, ancien étudiant de la CIDDHU et *case manager*, a donné une conférence ayant pour thème « Impunité et disparition forcée au Guatemala ». Ainsi, mardi le 16 novembre 2010, Nicolas a présenté les faits de l'affaire *Florencio Chitay y otros c. Guatemala* ainsi que le travail de la CIDDHU dans ce dossier. Puis, il a plus particulièrement traité des mesures de réparation et des impacts de la décision sur les futurs cas de disparitions forcées qui pourraient être présentés devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

« Revendiquer la défense des droits humains à l'UQAM : Y'a de l'avenir »

Devenue une tradition, la soirée formule 5 à 7 organisée par la CIDDHU le 17 novembre dernier a été un réel succès. Un peu plus d'une centaine de personnes était présentes pour la présentation du précédent rapport d'activités, pour en apprendre davantage sur la CIDDHU et les dossiers en cours ainsi que pour la présentation de l'expérience de stage au Cambodge effectué par une ancienne de la CIDDHU.



Prix Relève de la CIDDHU

Le 7 avril dernier, la CIDDHU s'est de nouveau jointe à Pro Bono UQAM et à la Clinique juridique de l'UQAM à l'occasion de la Soirée annuelle 2010-2011. Cet événement visait à souligner l'importance de l'implication des étudiant(e)s au sein des trois institutions. Lors de cette soirée, des prix ont été remis aux étudiants ayant participé aux activités cliniques.

Afin de souligner le cheminement d'un ancien étudiant marqué par une implication soutenue dans le domaine de la défense des droits, la CIDDHU a remis, pour une deuxième année consécutive, le Prix Relève de la CIDDHU. Cette année, le prix a été décerné à Mélissa Goupil-Landry. Diplômée du Baccalauréat en Relations internationales et en Droit international en 2007, Mélissa a réalisé plusieurs expériences de travail et de bénévolat dans le domaine de la défense des droits humains, que ce soit ici au Québec ou en Amérique latine. Mélissa complète présentement une maîtrise en droits humains à l'*Universidad Nacional de La Plata*, en Argentine.

Le concours Prix Relève de la CIDDHU 2011 a rassemblé cinq excellentes candidatures. La Clinique encourage ses anciennes et anciens étudiant(e)s à soumettre leur candidature l'an prochain pour l'édition 2012.

6. NOUVEAUX RAPPORTS EN LIGNE

Amicus curiae

À l'automne 2010, des étudiants de la CIDDHU ont eu la chance de participer à la rédaction d'un mémoire juridique, amicus curiae, présenté à la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans le cadre du cas *Gelman c. Uruguay* (cas 12.607). Déposé le 1er décembre 2010, le document se veut un plaidoyer pour la reconnaissance de l'enlèvement d'enfants en tant que forme de disparition forcée ainsi qu'une atteinte permanente à leur droit à l'identité. De plus, l'amicus curiae se veut une analyse des standards internationaux en matière de lois d'amnisties. C'est particulièrement sur ce sujet que les étudiants ont collaboré. L'analyse conclut sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de réparation pour les cas d'enlèvement incluant l'annulation de toute loi d'amnistie.

Mémorandum portant sur la non-application de la *Convention européenne*

Tel que mentionné précédemment, une équipe d'étudiants de la CIDDHU a travaillé à la rédaction d'un mémorandum qui visait à prouver la violation systémique par la Russie de la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales*, par le biais de l'Article 1 qui n'a jamais été utilisé à cette fin, dans le cadre d'un cas d'adoption illégale et de violations des garanties judiciaires.

Pour lire l'ensemble des rapports et documents produits par la Clinique, rendez-vous sur notre site web et découvrez notre nouvelle section « Rapports et Documentation ».

Rapport parallèle sur la violence sexuelle envers les enfants cambodgiens

À l'hiver 2011, une équipe d'étudiantes de la CIDDHU a travaillé à la rédaction d'un rapport parallèle destiné au Comité des droits de l'enfant, en collaboration avec l'organisation cambodgienne ADHOC. Ce rapport thématique, portant sur trois thèmes reliés à la violence sexuelle subie par les enfants au Cambodge, soit la violence domestique, le viol et l'exploitation sexuelle, a été envoyé au Comité des droits de l'enfant au mois de mai 2011. Le Comité a d'ailleurs rendu publiques ses observations finales, qui reprennent plusieurs des recommandations émises par la CIDDHU.

« Audience à caractère général portant sur la situation des libertés d'expression, de réunion et d'association au Canada, de même que le droit à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de la personne, Commission interaméricaine des droits de l'Homme »

En octobre 2010, le Pr. Bernard Duhaime, représentant la CIDDHU, la Pr. Lucie Lemonde et M. Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés, ont participé à l'audience tenue au siège de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, à Washington D.C.

L'audience est disponible en ligne, sur le site de l'Organisation des États américains (25 octobre 2010).



7. VISIBILITE MEDIATIQUE

Une ancienne étudiante de la CIDDHU dans une émission de Radio-Canada

Vanessa Tanguay, ancienne étudiante et chargée de projet à la CIDDHU, parle de son expérience lors d'une émission consacrée aux étudiants(es) qui participent bénévolement aux activités dans des cliniques de droits. Consultez l'émission du 17 novembre 2010 à l'adresse suivante : http://www.radio-canada.ca/emissions/ados_radio/2010-2011/extraits.asp?id=8950

Chitay

Bien qu'étant l'un des dossiers de l'an dernier, l'affaire *Chitay-Nech et al. v. Guatemala* a continué à avoir des échos au sein des murs de l'UQAM :

« Neuf étudiants impliqués à la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM font progresser les droits de la personne au Guatemala »

CHOQ.FM, radio de l'Université du Québec à Montréal, 22 septembre 2010, extrait d'émission sur la participation d'étudiants de la Clinique dans l'affaire *Chitay* devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.

<http://www.choq.fm/reportage-660.html>

« La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM accueille un verdict favorable de la Cour interaméricaine des droits de l'homme »

UQAM Nouvelles, 16 septembre 2010.

<http://www.nouvelles.uqam.ca/par-date/2010/item/323-la-clinique-internationale-de-defense-des-droits-humains-de-luqam-accueille-un-verdict-favorable-de-la-cour-interamericaine-des-droits-de-lhomme.html>

Projet Wasaiya

Entrevue avec l'ancienne étudiante et coordonatrice de la CIDDHU, Josée-Anne Riverin.

« Le projet Wasaiya », L'UQAM, le journal de l'Université du Québec à Montréal, vol. XXXVII, numéro 17, 16 mai 2011, à la p. 5, article de Pierre-Etienne Caza.

<http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=919>

G20

L'audience auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme qui a eu lieu à l'automne 2010 est probablement le dossier de la CIDDHU qui a eu la plus grande visibilité médiatique.

« Arrestations au sommet du G20 : la cause devant des instances internationales »

Radio-Canada, 7 octobre 2010, article sur la demande d'audience à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme relativement aux arrestations du sommet du G20.

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2010/10/07/008-g20-oea-libertes-enquete.shtml>

« G20 : les organisations de droits de l'homme seront entendues à l'POÉA »

Anabelle Nicoud, La Presse, 7 octobre 2010, article sur la demande d'audience à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme relativement aux arrestations du sommet du G20.

<http://www.cyberpresse.ca/dossiers/sommet-s-du-g8-g20/201010/07/01-4330416-g20-les-organisations-de-droits-de-lhomme-seront-entendues-a-loea.php>

« La Commission interaméricaine des droits de l'Homme de l'OEA recevra les allégations de violation des droits lors du G20 »

Première chaîne Radio-Canada, 7 octobre 2010, extrait d'émission sur la demande d'audience à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme relativement aux violations des droits et libertés commises lors du sommet du G20

http://www.radio-canada.ca/audio-video/#urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2010/CBF/BulletinRegionalCBF201010071210_2.asx&pos=0

« La CIDDHU de l'UQAM fait partie des organisations qui seront entendues par la Commission interaméricaine des droits de l'homme à propos des violations de droits humains au G20 »,

UQAM Nouvelles, 7 octobre 2010, article sur la demande d'audience à la Commission interaméricaine des droits de l'Homme relativement aux arrestations du sommet du G20.

<http://www.nouvelles.uqam.ca/par-date/2010/item/1369-la-ciddhu-de-luqam-fait-partie-des-organisations-qui-seront-entendues-par-la-commission-interamericaine-des-droits-de-lhomme-a-propos-des-violations-de-droits-humains-au-g20.html>

Voir également sur notre site web, section « Médias et Nouvelles », pour l'ensemble des articles parus portant sur le dossier du G20.



8. FINANCEMENT

Une fois de plus cette année, la Clinique a pu compter sur le soutien financier de l'Association Facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM (AFESPED), de l'Association modulaire des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques (ABICEP), de l'Association des Étudiants en Droit de l'UQAM (AEDUQAM).

Cette année, les étudiants(es) de la CIDDHU ont pris l'initiative de solliciter les députés de leur circonscription afin d'amasser des fonds par le biais du *Programme de soutien à l'action bénévole 2010-2011*. La CIDDHU tient donc remercier l'Assemblée nationale et plus particulièrement les députés suivants :

- Lisette Lapointe, députée de la région de Crémazie
- Tony Tomassi, député de la région de LaFontaine
- Alain Paquet, député de la région de Laval-des-Rapides
- Michelle Courchesne, députée de la région de Fabre, présidente du Conseil du trésor
- Christine St-Pierre, députée de la région de l'Acadie
- Jean-Marc Fournier, ministre de la Justice et Procureur général
- Stéphane Billette, députée de la région de Huntingdon
- Henri-François Gauthrin, député de la région de Verdun
- Raymond Bachand, député de la région d'Outremont
- Scott McKay, député de l'Assomption
- Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin
- Marie Malavoy, députée de Taillon

De plus, la CIDDHU est fière de pouvoir compter sur de nombreux particuliers (collègues, anciens étudiants, amis et autres) qui, par leur aide financière, contribuent à ce projet qu'est la CIDDHU.

Depuis quelques années déjà, la CIDDHU et Droits et Démocratie collaborent sur le projet « Jurisprudence ». Pour les années 2010-2012, cette collaboration a notamment été possible grâce à l'octroi d'une subvention par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Finalement, la CIDDHU tient à souligner l'apport du *Fonds d'intégration des chargés de cours* ayant rendu possible le concours de Me Catherine Duhamel au sein du projet de d'élaboration d'une formation et de rédaction d'un Manuel destinés à notre partenaire haïtien, *Kay Fanm*, de même que la collaboration de Mirja Trilsch, Milton James Fernandes et de Marc Perron pour les projets *Intégration des chargés de cours dans la structure décisionnelle de la CIDDHU*, *Consolidation des acquis des étudiant(e)s par un stage en milieu pratique : préparation et formation* de même que *Transfert des connaissances : gestion de preuve et expertise au stade du fond devant les instances internationales*.

Malgré ces généreux dons et subventions, la Clinique continue d'éprouver des besoins criants en matière de soutien financier pour appuyer la poursuite de ses projets et afin de permettre la gestion, l'administration et la coordination de ses équipes d'étudiant(e)s, de ses initiatives et de ses partenariats à l'étranger.



Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM

Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit
Département des sciences juridiques
Case postale 8888 Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8
CANADA

Téléphone : +1 (514) 987-3000 poste 2439 ou 3892

Fax: +1 (514) 987-4784

Courrier électronique : ciddhu@uqam.ca

Site internet : <http://www.ciddhu.uqam.ca>

**Vous pouvez faire parvenir vos contributions volontaires
à la Fondation de l'UQAM :**

Mme Myriam Chautard, Fondation de l'UQAM
Casier postal 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

Tel : + 1 (514) 987-3000 ext. 1817

Fax : + 1 (514) 987-6739

Courriel : fondation@uqam.ca

No d'enregistrement de l'organisme : 11892 1808 RR0001